



Sur la route des fiducies d'utilité sociale

Récit d'un Québec en transition

À propos du TIESS

Le TIESS est un organisme de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS) reconnu par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). Le TIESS regroupe de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire et du développement territorial, de même que des centres de recherche, des universités et des collèges. Il contribue au développement territorial par le transfert de connaissances: il outille les organismes d'économie sociale et solidaire afin qu'ils puissent faire face aux enjeux de société de façon innovante et transformer leurs pratiques. Pour découvrir nos autres titres: tiess.ca

Contributions

Scénario et textes: Alexis Curodeau-Codère
(Laboratoire d'innovation en transfert | TIESS)

Découpage: Antoine Gautier

Illustrations: [Marianne Charlebois](#)

Graphisme: [mambomambo.ca](#)

Édition: Judith Oliver

Révision: Stéphane J. Bureau

Remerciements

Merci à Annie Bérubé, France Émond, Geneviève Huot, Julie Langlois, Charline Marion et Jessica Leblanc pour leurs conseils et à Marie-Soleil L'Allier pour son témoignage éclairant.

Ce document a été réalisé grâce au soutien de la Fondation Lucie et André Chagnon et du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.



Pour citer ce document:

Curodeau-Codère, A. (2022). *Sur la route des fiducies d'utilité sociale – Récit d'un Québec en transition*. Territoires innovants en économie sociale et solidaire.



Récit

Sur la route des fiducies d'utilité sociale

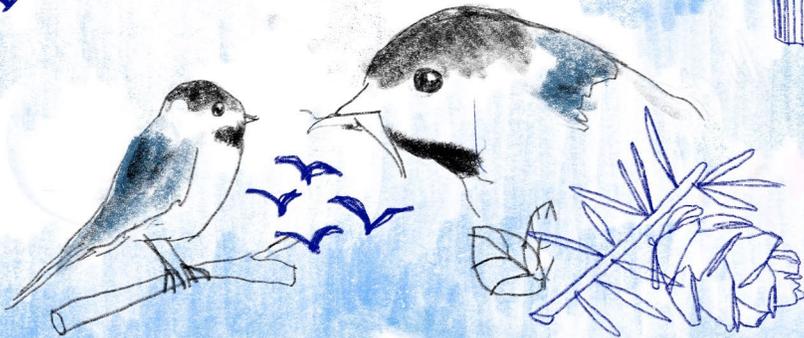
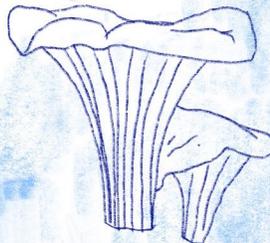
Récit d'un Québec en transition



15 juin 2022
22°C

Nous arrêtons notre voiture en bordure de la forêt,
sous une dense canopée.
Le gémissement du moteur se mêle à celui du bois.

Autour de nous, tout n'est que froissement d'arbres et
querelles de mésanges. Des érables rouges, des pruches
du Canada, ben de la fougère.



PROPRIÉTÉ
PROTÉGÉE

Fiducie 
Écosystèmes

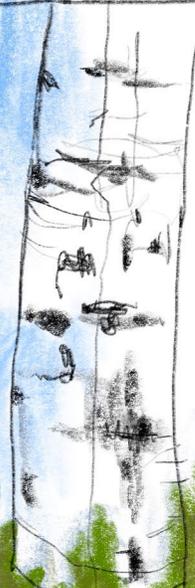
On doit trouver un spot pour camper avant midi.
L'endroit semble désert et il n'y a pas
trop de moustiques.

Alors qu'on discute des différentes options
pour installer notre campement...

...une petite femme surgit d'un sentier,
et nous pointe un bouleau.



Vous avez vu la pancarte?
C'est le bois de Saint-Calixte.
Ce petit bout de forêt fait
partie du patrimoine d'une
fiducie de conservation
depuis 2013. Au fait, moi,
je m'appelle Nathalie*, je vis
juste à côté. Et je suis
gardienne bénévole
de cet endroit!



*Personnage fictif
représentant tous les
bénévoles de la FUS.





Enveloppée dans une discrète odeur de citronnelle, Nathalie nous explique que, depuis 2012, des propriétaires de la région font don de leur terrain à une fiducie d'utilité sociale (FUS) qui s'engage à le protéger à perpétuité.

Comme dans pour toujours ?

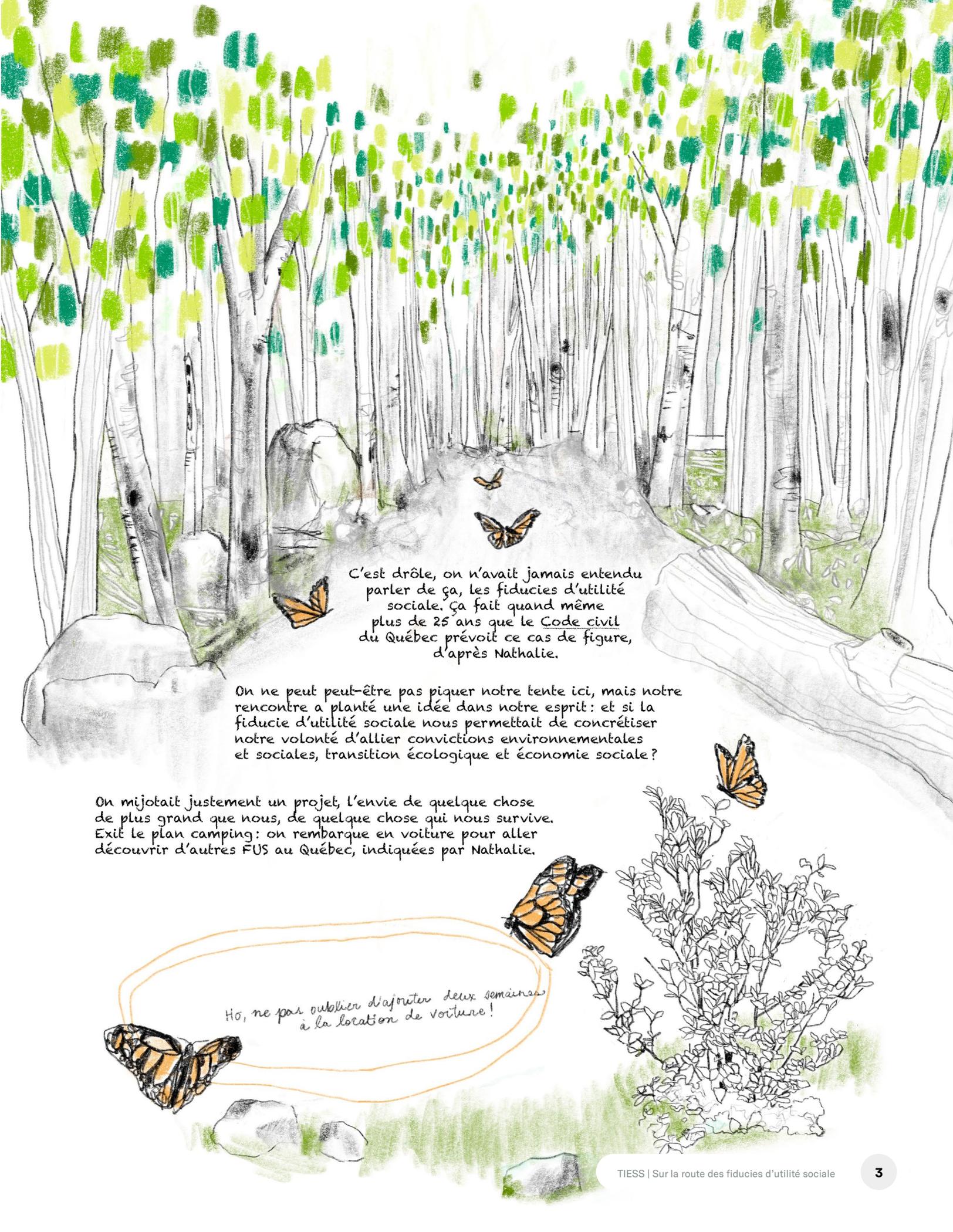
Ce mot nous fait un drôle d'effet.

Vous avez sans doute entendu parler de la saga du mont Orford et ses projets de condos* ? Comme quoi, on n'est jamais à l'abri d'un dézonage. Ben ça pourrait difficilement arriver ici...

Quand la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière a été créée, le ministère de l'Environnement a été le premier à faire des dons de terres.

Depuis, le patrimoine augmente chaque année, pis ça essaime un peu partout au Québec. À Rigaud, par exemple... eux aussi, ils ont créé une fiducie d'utilité sociale !

*Il y a 10 ans, la saga du mont Orford prenait fin.



C'est drôle, on n'avait jamais entendu parler de ça, les fiducies d'utilité sociale. Ça fait quand même plus de 25 ans que le Code civil du Québec prévoit ce cas de figure, d'après Nathalie.

On ne peut peut-être pas piquer notre tente ici, mais notre rencontre a planté une idée dans notre esprit: et si la fiducie d'utilité sociale nous permettait de concrétiser notre volonté d'allier convictions environnementales et sociales, transition écologique et économie sociale?

On mijotait justement un projet, l'envie de quelque chose de plus grand que nous, de quelque chose qui nous survive. Exit le plan camping: on rembarque en voiture pour aller découvrir d'autres FUS au Québec, indiquées par Nathalie.

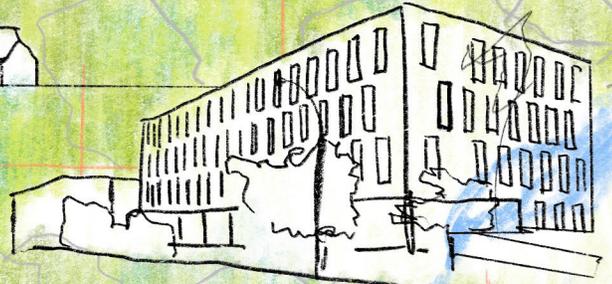
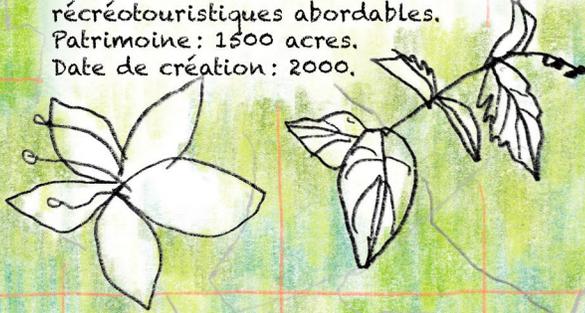
Ho, ne pas oublier d'ajouter deux semaines à la location de voiture!

Direction



Domaine Saint-Bernard

C'est l'une des premières FUS à avoir vu le jour au Québec et elle en a inspiré beaucoup d'autres. Sa mission? Conserver, éduquer et sensibiliser à l'environnement à travers des activités récréotouristiques abordables.
Patrimoine: 1500 acres.
Date de création: 2000.



Fiducie foncière Angus

Projet urbain, cette fois, au cœur de Montréal, cette fiducie cherche à prémunir ses bâtiments et terrains de la spéculation immobilière pour créer des milieux de vie sains, abordables et innovants, dans le respect de l'environnement.
Patrimoine: 500 000 pi².
Date de création: 2018.

Fiducie de conservation du patrimoine naturel de Rigaud

Créée par la municipalité en s'inspirant du modèle de la Fiducie de Lanaudière, justement, son objectif est de protéger le patrimoine naturel de la ville, au bénéfice de ses citoyen·nes. Patrimoine: une partie du mont Rigaud et de quelques terres qui lui sont adjacentes.
Date de création: 2017.



Ferme Cadet Roussel

Ici, la FUS ne protège pas un milieu naturel, mais des terres agricoles: cette fiducie d'utilité sociale agricole (FUSA) préserve à perpétuité son mode de production local et biologique tout en le protégeant de la spéculation foncière. La ferme a aussi une mission éducative.
Patrimoine: 30 acres.
Date de création: 2010.
(première FUSA au Québec).



Ferme du Ruisseau Fleury
(un projet de Carbone riverain)

Carbone riverain s'est donné pour mission de préserver les forêts qui longent les cours d'eau. Ce programme propose aux productrices et producteurs agricoles de céder à perpétuité leurs bandes riveraines à la fiducie afin qu'elle protège les milieux humides et hydriques sans compromettre la survie des agricultrices et agriculteurs. Patrimoine : 0,65 hectare de bandes riveraines. Date de création : 2021.



FUSA des Vallons d'En-Haut
Inspirée par la ferme Cadet Roussel, cette fiducie a pour mission de protéger une agriculture biologique, mais aussi les services que rendent les écosystèmes (filtration de l'eau, captation du CO2, régulation des températures, approvisionnement en nourriture, etc.). Patrimoine : la ferme et 83 hectares de terres marginales. Date de création : 2018.

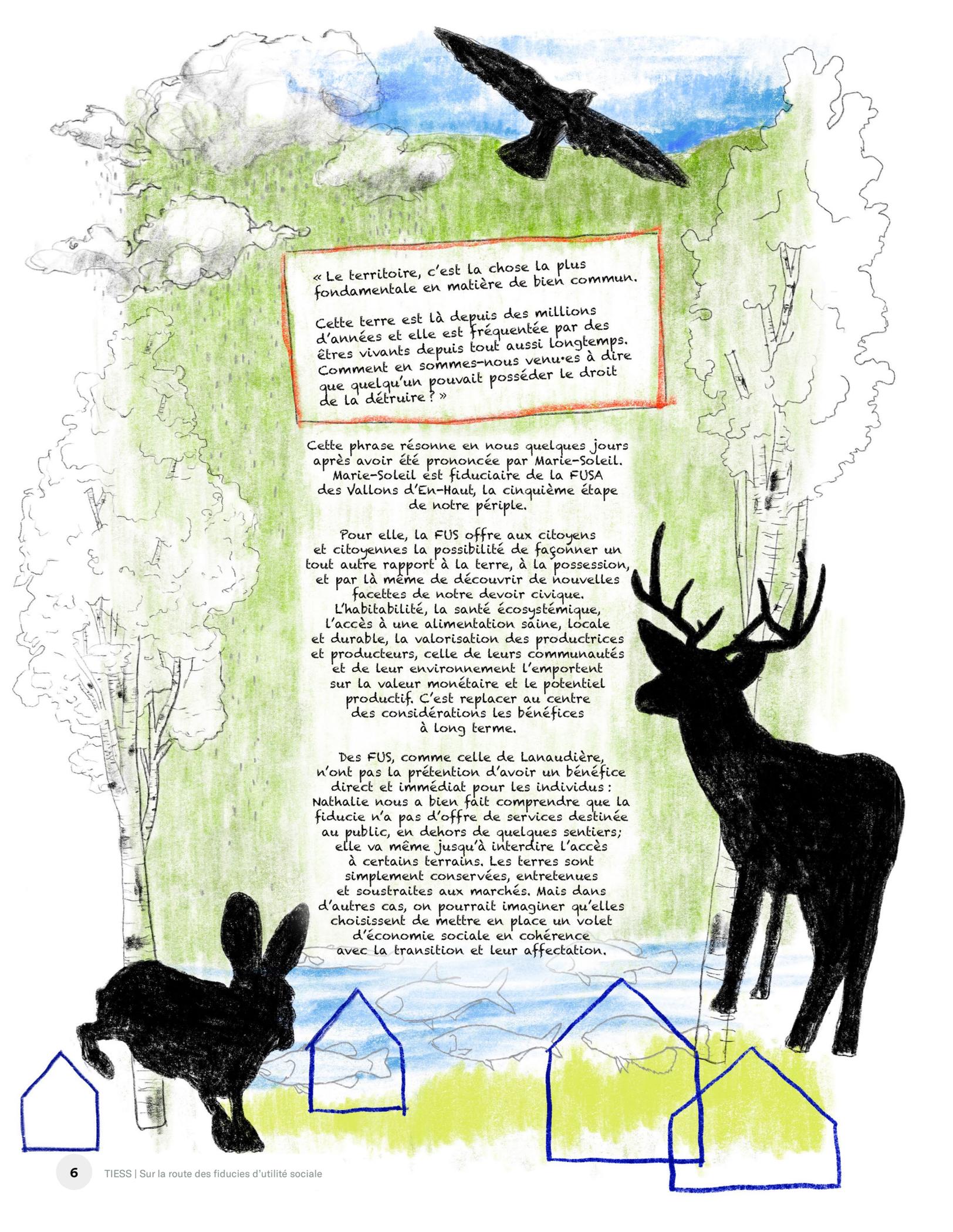
Fiducie de conservation Massawippi'

Elle a pour mission d'assurer la conservation à perpétuité des terres adjacentes au lac Massawippi, au bénéfice des écosystèmes et de la communauté. Elle a notamment inspiré la création de la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière. Patrimoine : les abords du lac Massawippi (sur le territoire ancestral non cédé de la Nation Waban-Aki). Date de création : 2011.



Enfin, le potentiel environnemental des FUS va bien au-delà de la conservation. Elles peuvent servir de levier à une plus grande résilience des systèmes alimentaires territoriaux, rétablir des services écosystémiques, combattre la spéculation qui lamine les villes, les boisés comme les terres arables. Mais surtout, elles nous invitent aussi à imaginer un nouveau rapport aux biens, à repenser l'usage et la gestion commune des ressources.

Les FUS sont comme des biens sans propriétaire, des biens dont l'usage est strictement encadré par leur mission : leur affectation sociale. Comme l'économie sociale, les FUS peuvent nous permettre de mettre en œuvre un tout autre système de valeurs que celui qui est dominant. Et on n'a plus que besoin de faire passer la protection de l'environnement, l'altruisme, la justice sociale avant l'impératif d'optimisation immédiate de profits économiques, non ?



« Le territoire, c'est la chose la plus fondamentale en matière de bien commun.

Cette terre est là depuis des millions d'années et elle est fréquentée par des êtres vivants depuis tout aussi longtemps. Comment en sommes-nous venues à dire que quelqu'un pouvait posséder le droit de la détruire ? »

Cette phrase résonne en nous quelques jours après avoir été prononcée par Marie-Soleil. Marie-Soleil est fiduciaire de la FUSA des Vallons d'En-Haut, la cinquième étape de notre périple.

Pour elle, la FUS offre aux citoyens et citoyennes la possibilité de façonner un tout autre rapport à la terre, à la possession, et par là même de découvrir de nouvelles facettes de notre devoir civique.

L'habitabilité, la santé écosystémique, l'accès à une alimentation saine, locale et durable, la valorisation des productrices et producteurs, celle de leurs communautés et de leur environnement l'emportent sur la valeur monétaire et le potentiel productif. C'est replacer au centre des considérations les bénéfices à long terme.

Des FUS, comme celle de Lanaudière, n'ont pas la prétention d'avoir un bénéfice direct et immédiat pour les individus : Nathalie nous a bien fait comprendre que la fiducie n'a pas d'offre de services destinée au public, en dehors de quelques sentiers; elle va même jusqu'à interdire l'accès à certains terrains. Les terres sont simplement conservées, entretenues et soustraites aux marchés. Mais dans d'autres cas, on pourrait imaginer qu'elles choisissent de mettre en place un volet d'économie sociale en cohérence avec la transition et leur affectation.



Après avoir discuté avec Marie-Soleil, on est restés un peu sur la ferme, pour aider. Avec d'autres bénévoles, on met des choux dans des boîtes cirées tout en discutant du potentiel de la FUS. Parmi eux, il y a Léon, étudiant en environnement. Il vient régulièrement prêter main-forte à la ferme. Comme nous, il voit dans ce véhicule juridique les bases pour une transition socioécologique juste.

Comment ne pas penser au dernier rapport du GIEC ?

*IPCC, 2022

**Laurent et al., 2018

« Une transition juste et équitable rend possibles de plus grandes ambitions pour accélérer la mitigation des changements climatiques* »

Parce que les crises sociales nourrissent les crises écologiques et inversement**, il n'y aura pas de transition juste sans l'imagination de nouvelles innovations sociales... comme celles qui permettent les fiducies d'utilité sociale.

6 août 2022, 27 °C

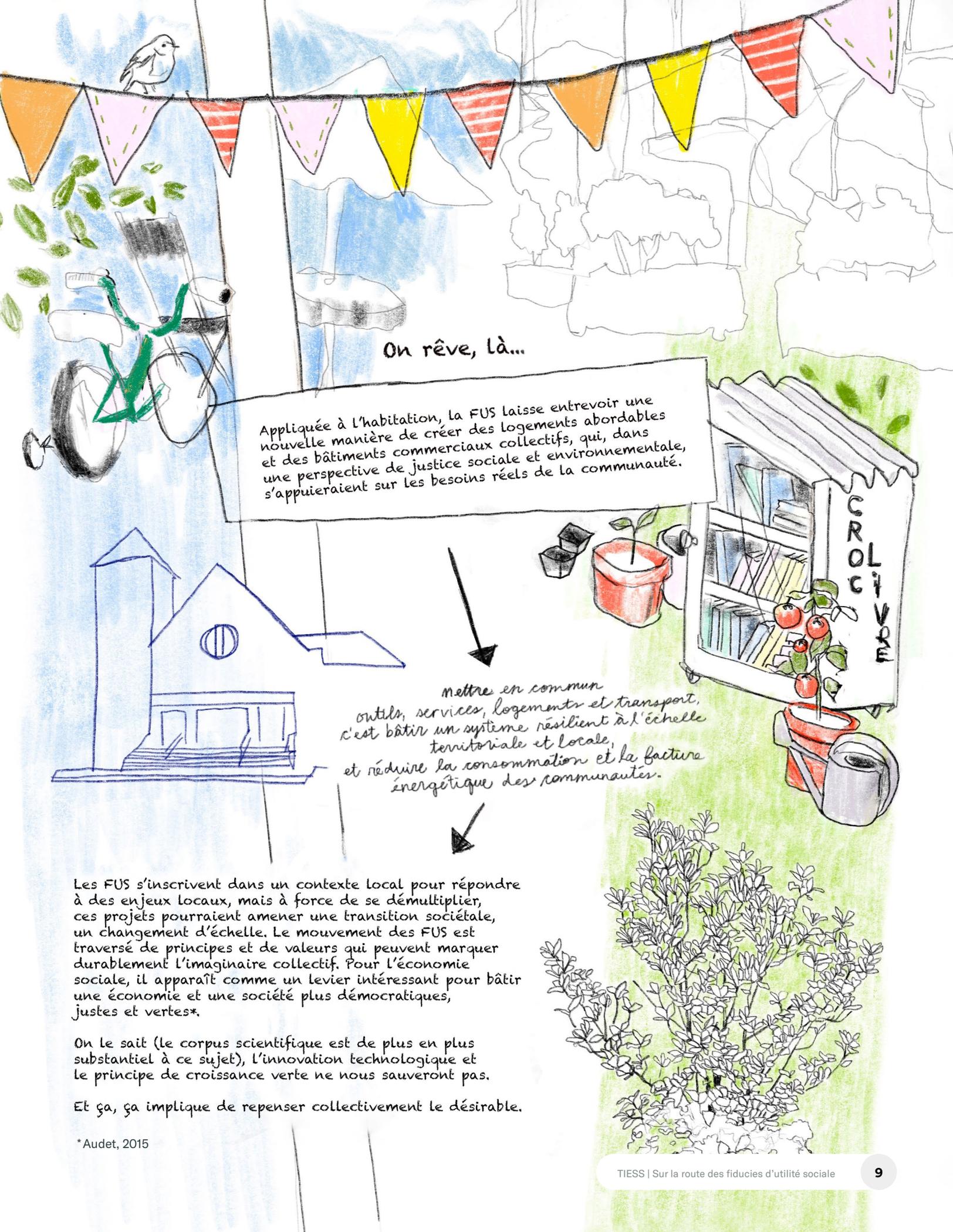
Sur nous, un très grand ciel bleu. On est de retour à la maison, mais l'aventure est loin d'être finie. Nous avons traversé le Québec pour découvrir quelques FUS inspirantes. On a appris qu'il en existe à ce jour 18; beaucoup d'autres sont en gestation.

À Montréal, par exemple, la ville songe à mettre en place une FUS à l'échelle de tout un quartier, l'équivalent de 8 terrains de football : l'écoquartier Louvain. Cet ancien dépôt municipal sera développé dans le but d'offrir des logements abordables et sociaux et un milieu de vie sain. Le projet représente aussi l'occasion d'innover dans la création de nouveaux modes de gouvernance participatifs et justes*.



ici, c'est un écoquartier, mais pourquoi pas une municipalité, un patrimoine religieux ou même des bases de données ? La fiducie d'utilité sociale peut être un levier conceptuel pour repenser l'économie sociale, mais aussi la limite du concevable, les frontières du possible.

* Carley et Konisky, 2020



On rêve, là...

Appliquée à l'habitation, la FUS laisse entrevoir une nouvelle manière de créer des logements abordables et des bâtiments commerciaux collectifs, qui, dans une perspective de justice sociale et environnementale, s'appuieraient sur les besoins réels de la communauté.

Mettre en commun
outils, services, logements et transport,
c'est bâtir un système résilient à l'échelle
territoriale et locale,
et réduire la consommation et la facture
énergétique des communautés.

Les FUS s'inscrivent dans un contexte local pour répondre à des enjeux locaux, mais à force de se démultiplier, ces projets pourraient amener une transition sociétale, un changement d'échelle. Le mouvement des FUS est traversé de principes et de valeurs qui peuvent marquer durablement l'imaginaire collectif. Pour l'économie sociale, il apparaît comme un levier intéressant pour bâtir une économie et une société plus démocratiques, justes et vertes*.

On le sait (le corpus scientifique est de plus en plus substantiel à ce sujet), l'innovation technologique et le principe de croissance verte ne nous sauveront pas.

Et ça, ça implique de repenser collectivement le désirable.

*Audet, 2015

Bibliographie



Audet, R. (2014). The double hermeneutic of sustainability transitions. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 11, 46-49. <https://doi.org/10.1016/j.eist.2014.02.001>

Audet, R. (2015). Le champ des sustainability transitions : origines, analyses et pratiques de recherche. *Cahiers de recherche sociologique*, (58), 73-93. <https://doi.org/10.7202/1036207ar>

Carley, S. et Konisky, D. M. (2020). The justice and equity implications of the clean energy transition. *Nature Energy*, 5(8), 569-577. <https://doi.org/10.1038/s41560-020-0641-6>

Daly, H. (2013). A further critique of growth economics. *Ecological Economics*, 88, 20-24. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2013.01.007>

Diab, K. (s. d.). Decoupling debunked – Evidence and arguments against relying on green growth. *EEB – The European Environmental Bureau*. <https://eeb.org/decoupling-debunked1/>

Laurent, É. (2018). La transition sociale-écologique : récit, institutions et politiques publiques. *Cites*, 76(4), 31-40.

O'Neil, J., Holland, A. et Light, A. (2007). *Environmental Values*. Routledge.

Shukla, P.R., Skea, J., Slade, R., Khouradajie, A.A., van Diemen, R., McCollum, D., Pathak, M., Some, S., Vyas, P., Fradera, R., Belkacemi, M., Hasija, A., Lisboa, G., Luz, S. et Malley, J. (2022). *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change Working Group III Contribution to the IPCC Sixth Assessment Report*. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA. doi: 10.1017/9781009157926

Steg, L., Perlaviciute, G. et van der Werff, E. (2015). Understanding the human dimensions of a sustainable energy transition. *Frontiers in Psychology*, 6. <https://www.frontiersin.org/article/10.3389/fpsyg.2015.00805>

Limite de responsabilité

Le TIESS, ses employés et ses administrateurs et administratrices ne peuvent être tenu-es responsables d'un dommage présenté comme résultant de l'utilisation de ce document. Les informations contenues dans ce récit sont fournies par le TIESS à titre indicatif seulement.

Cette publication vous a-t-elle été utile? Avez-vous des suggestions pour l'améliorer? Merci de répondre à notre formulaire de rétroaction en ligne: <http://bit.ly/3U9Wiml>

Pour en savoir plus sur les FUS mentionnées

[Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière](#) | [Domaine Saint-Bernard](#) | [Fiducie de conservation du patrimoine naturel de Rigaud](#) | [Fiducie foncière Angus](#) | [Fiducie d'utilité sociale agricole Cadet Roussel](#) | [Ferme des Vallons d'En-Haut](#) | [Fiducie de conservation Massawippi](#) | [Carbone riverain](#)

Pour en savoir plus sur les fiducies d'utilité sociale

[Apprenez-en davantage sur la seconde phase de notre projet](#)
[Explorez le site du TIESS](#)

Découvrez comment les axes de travail du TIESS sont traversés par la transition socioécologique: <http://bit.ly/3V35VVx>

Quelques publications du TIESS sur les mêmes thèmes

[Découvrez notre guide sur les FUS à l'usage des idéalistes](#)

[Parcourez notre synthèse de connaissances sur la transition sociale et écologique](#)

[Stimulez votre réflexion sur le rôle que l'économie sociale pourrait jouer dans la transition](#)

Et toutes les autres publications disponibles sur tiess.ca/publications

tiess.ca

Partenaires financiers

Québec



Fondation Lucie
et André Chagnon